

## ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) Fr. 4. —  
Six mois » » 2. 50  
Trois mois » » 1. 50  
Etranger : Port en sus

## AVEC BULLETIN OFFICIEL :

Un an . . . Fr. 5. 50  
Six mois . . . » 3. 50  
Trois mois . . . » 2. —

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

## ANNONCES :

La ligne ou son espace  
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.  
Etranger 30 cent.  
Réclames : 50 cent. la ligne.  
Minimum par une annonce 75 cent.  
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.  
Rédaction, Administration, Bureau du Journal  
ST-MAURICE  
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

## AVIS

Le *Nouvelliste Valaisan* avec son *Supplément du dimanche*, est envoyé gratuitement jusqu'à fin décembre à tout nouvel abonné pour l'année entière 1910

## Triple Requête

C'est l'époque où les journaux écrits *pro domo*, pour la maison.

On trouvera tout naturel que nous en fassions autant.

Certes, le *Nouvelliste* est arrivé à un tirage formidable, unique dans l'histoire de la presse valaisanne, que M. Jules Bertrand a si bien mise en relief dans son livre plein d'intérêt sur le développement intellectuel de notre canton.

Mais on peut encore arriver à quelque chose de plus et de mieux, au triple point de vue des abonnés, des correspondances et des annonces.

On a dit que les peuples les plus tranquilles sont ceux qui n'ont pas de journaux, paraphrasant ainsi un mot passé à l'état de proverbe, qui veut que les peuples les plus fortunés soient ceux qui n'ont point d'histoire.

Nous sommes d'accord, à la condition toutefois que ces peuples n'aient aucun journal, surtout pas d'antireligieux et même simplement d'irréligieux.

Est-ce le cas du Valais ?

Non.

La religion doit donc avoir ses journaux comme l'irréligion a les siens ; la Droite politique, ses organes, tout comme la Gauche et l'Extrême-gauche ; sinon, c'est la défaite, complète et irrémédiable, dans un temps très rapproché.

Nous irons plus loin.

En nos temps de conférences, de libres discussions, il n'est pas prudent, pas sage, qu'une famille reste sans journal.

L'esprit, comme le corps, réclame son pain, et il cherchera ailleurs ce qu'il ne trouvera pas chez lui.

Le père de famille veut l'article du jour ; la mère, les faits-divers ; les enfants le feuilleton, — toutes choses que le *Nouvelliste* apporte trois fois la semaine pour 4 francs l'an, c'est-à-dire pour rien, puisque les trois numéros avec le supplément du dimanche ne coûtent même pas dix centimes.

Nos amis, qui déjà nous ont donné tant de preuves de dévouement, voudront bien mettre ces avantages en relief et nous recruter de nouveaux abonnés dans leur entourage, parmi les adversaires curieux de connaître l'autre opinion et chez ceux qui, de leur vie, n'ont ouvert un journal.

Notre seconde requête a trait aux correspondances locales.

Certes, nous comprenons que la main, habituée à la charrue et à la hache, ne manie pas le porte-plume avec plaisir.

C'est cependant accomplir une bonne œuvre dont Dieu tiendra compte au Jugement dernier.

Il y a du *nouveau* dans votre ville, ou village : un accident, la mort d'un homme de bien, une nomination, un concours, prenez l'encrier ou le crayon et informez-en le *Nouvelliste*, comme vous savez écrire, même sans style et sans orthographe. La Rédaction corrigera.

Ajoutons que nous fournissons à nos correspondants timbres et enveloppes ; ils n'ont donc aucun frais qu'une feuille de papier et ils contribuent à cette grande œuvre de la presse tant recommandée par les Papes.

### Nous arrivons aux annonces.

Les annonces font vivre le journal. Or, en Valais, le *Bulletin Officiel* nous cause un gros dommage.

On croit aisément que ce dernier est un moyen de réclame suffisant.

Mais non.

Tout le monde n'est pas abonné au *Bulletin Officiel*. Les annonces échappent par conséquent à une partie du public.

D'autre part, on nous rend cette justice que la publicité du *Nouvelliste* est de tout premier ordre.

Favorisez donc votre journal pour vendre et acheter, offrir une place ou la demander. Vous y aurez profit et nous aussi.

Inutile, n'est-ce pas, de revenir sur l'utilité de la bonne presse ?

Ce serait du rabâchage.

Ce que nous voulons faire ressortir, c'est l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons, parfois, d'aller combattre le mal partout où il apparaît.

A chaque instant, le cœur serré, nous devons refuser un numéro gratuit, un abonnement réduit une distribution gracieuse ou une amélioration sollicitée.

Or, un journal ne devrait jamais être obligé de mesurer ses coups de fusil, faute de cartouches.

Et voilà pourquoi, tout en remerciant avec effusion, avec reconnaissance, les amis qui nous ont compris, nous répétons aux autres, encore une fois, et en ce mois de renouvellement : « Aidez-nous à vous aider par l'abonnement, par les correspondances et par les annonces. »

CH. SAINT-MAURICE.

## ECHOS DE PARTOUT

**Disette de logements.** — Un fonctionnaire des C. F. F. fixé jusqu'ici à Schaffouse avait reçu il y a quelques semaines l'ordre de se transporter définitivement à B. Au dernier moment il fut cependant invité à rester encore quelque temps à Schaffouse, celui qui doit le remplacer n'ayant pu trouver de logement convenable au prix de 450 à 500 francs. Dans l'impossibilité de découvrir même le plus petit logement pour la famille du nouveau venu, l'administration se serait décidée à envoyer un célibataire à Schaffouse. Reste à savoir si celui-ci trouvera la moindre chambre pour se loger.

**Une anecdote sur Manuel II.** — Une anecdote répandue à profusion par la presse anglaise a suffi pour gagner au roi de Portugal les sympathies britanniques.

Peu de semaines après le terrible attentat auquel il échappa miraculeusement, le jeune souverain, entouré de sa garde, traversait les rues de Lisbonne. Une petite ouvrière lui jette des fleurs. Le jeune roi écarte les soldats, s'approche de la jeune fille et lui baise les mains.

C'est très imprudent ce qu'a fait là Votre Majesté, s'écria le capitaine de la garde.

Il vaut mieux être imprudent qu'impoli, répondit Manuel II. Je descends d'Henri de Navarre et de France.

**Un record.** — C'est de celui de la détention qu'il s'agit. Le malheureux qui le détent, condamné à perpétuité à la suite d'un meurtre, est enfermé depuis quarante-trois ans au pénitencier de Lenzbourg. Jouisant d'une liberté relative, le prisonnier est occupé à des nettoyages. Pendant sa longue captivité il a épargné 700 francs.

**Le vol en aéroplane.** — Le vol en aéroplane à travers la campagne commence à devenir chose assez courante. Tout aviateur aspirant à la gloire et à la fortune y va de son petit voyage.

Henry Farman ouvrit le chemin de l'air par sa retentissante randonnée de Bouy à Reims, qui eut lieu au mois d'octobre dernier. Successivement Louis Blériot, qui fut le héros de la traversée de la Manche, et sans suivre l'ordre chronologique, le comte de Lambert, qui affronta l'atmosphère parisienne ; Hubert Latham, voyageant au-dessus de Berlin, puis franchissant, dans un aller et retour cynégétique, 60 kilomètres ; Louis Paulhan, se guidant sur les clochers d'Arras, de Tournai, de Châlons ; Roger Sommer, se faisant recevoir par la municipalité de Snippen ; Santos-Dumont, allant demander l'hospitalité à des amis ; Léon Delagrange, étonnant les Danois, s'arranchèrent de l'étriot aéroplane.

Ce fut jeudi le tour de Maurice Farman, qui, sur son biplan, effectua le parcours de Buc à Chartres.

Par le parcours de 70 kilomètres qu'il a franchi en 53 minutes, Maurice Farman devient recordman de la distance en ligne droite au-dessus de la campagne.

**Chemins de fer et écoliers.** — La commission fédérale chargée de la révision de la loi sur les tarifs des chemins de fer va se réunir prochainement pour commencer ses travaux. Parmi les augmentations prévues pour ramener l'équilibre dans les finances des C. F. F., il est question des billets d'abonnements des écoliers. Cette nouvelle a mis en grand émoi les sphères scolaires ; et, au premier moment, sur l'initiative du secrétariat de la Société des instituteurs bernois, une adresse appuyée par les sociétés pédagogiques de la plupart des cantons suisses, va être envoyée aux autorités législatives fédérales pour les engager à prendre en considération les deux postulats suivants :

1. Ne pas augmenter les billets d'abonnements des écoliers ;  
2. Faire bénéficier toute la jeunesse scolaire suisse de la demi-taxe jusqu'au terme de la scolarité officielle.

Si l'on considère le nombre des enfants qui doivent se rendre par chemin de fer aux écoles de district, aux écoles secondaires de chef-lieu, on verra facilement combien peu appartiennent à des familles qu'un surcroît de dépenses laisserait indifférentes.

**Simple réflexion.** — Petits prodiges à quinze ans ; mais sots toute la vie.

**Curiosité.** — On mande de Rome que, depuis quelques jours, l'Etna paraît, pendant la nuit, éclairé par une lueur étrange. Tout le cratère semble être enveloppé dans une lumière rougeâtre, tandis que le ciel est couvert par une aurore boréale.

M. Ricco, directeur de l'observatoire, a déclaré que ce phénomène était inexplicable, car le volcan est calme et ne présente actuellement aucun symptôme d'éruption.

**Pensée.** — Un rédacteur de journal catholique en cette qualité ne doit avoir ni ami, ni ennemi ; c'est-à-dire qu'il n'accordera pas à l'amitié ce qu'il ne doit qu'à la justice, et ce qu'il doit à la justice, il ne le refusera pas à l'amitié. L'unique but est de servir l'Eglise, on y marche en s'oubliant soi-même complètement, et on se contente des récompenses qui seront distribuées au Jugement dernier.

**Mot de la fin.** — Un pochard tombé sur la route, la face contre terre, fait de vains efforts pour se remettre d'aplomb. Passe un agent qui, pris de pitié, vient en aide au pauvre malheureux, tout en lui intimant l'ordre de rentrer au plus vite.

Comment voulez-vous que je rentre plus vite, répond le pochard ? — Vous ne voyez donc pas que je vais déjà « ventre à terre ! »

## Grains de bon sens

## La Messe sans le Repos... Le Repos sans la Messe...

Les plaintes continuent à nous arriver de tous les coins du canton,

contre le travail du dimanche. Comment ne comprend-on pas que le dimanche est une des plus belles inventions de Dieu, pour le bonheur de l'humanité.

Que le travailleur serait malheureux sans le dimanche ! Que la famille serait malheureuse sans le dimanche ! Que la société serait malheureuse sans le dimanche !

Le respect du dimanche est nécessaire comme le respect des parents, de la vie humaine ou de la propriété. Voilà pourquoi le Seigneur qui a dit : *Tu ne tueras point... tu ne voleras point*, a dit aussi : *Les dimanches tu garderas.*

Le dimanche assure à l'homme deux bienfaits précieux : le repos, nécessaire à son corps, et la sanctification, plus nécessaire encore à son âme.

Si Dieu défend de travailler le dimanche, c'est pour que l'homme puisse réparer ses forces après six jours de travail. Et s'il prescrit les œuvres de religion, c'est pour que l'homme ne se laisse pas absorber tout entier par ses affaires temporelles, et qu'il consacre au moins un jour par semaine à l'unique affaire du salut éternel.

Pour bien employer le dimanche en bénéficiant complètement, il faut donc lui conserver son double caractère : journée de *délassement* et journée de *religion*.

La messe sans le repos devient onéreuse et pénible ; le repos sans les offices devient abusif, dangereux et facilement démoralisateur.

Ce qui est défendu, comme travail du dimanche, ce sont seulement les œuvres *serviles*, auxquelles le corps prend plus de part que l'esprit ; c'est-à-dire les gros travaux des champs ou de l'industrie, transports, constructions, travaux manuels d'hommes ou de femmes.

Les voyages ne sont défendus le dimanche que s'ils font travailler les autres et s'ils exposent à manquer la messe.

Le commerce ne serait pas interdit s'il n'obligeait pas à travailler, par la vente et l'achat des marchandises, la tenue des magasins et le débit du matériel.

Bien entendu, il y a péché non seulement à faire ces travaux, mais à les faire faire aux autres. C'est ainsi que les clients et les clientes, souvent sans s'en douter, se rendent coupables du travail qu'ils imposent à leurs fournisseurs.

Enfin la *nécessité*, l'*extrême pauvreté* et même des raisons de *charité* ou de *piété* peuvent autoriser ces travaux serviles.

La défense de travailler part de samedi minuit à dimanche minuit.

La gravité de la faute commise est proportionnée à la durée du travail, au scandale donné par le mauvais exemple, au plus ou moins d'obstacle qu'on apporte à la sanctification du dimanche, à la loi du repos, à la vie de famille.

F. J.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Le Brésil en exemple à l'Europe

Il vient de se produire, dans l'Amérique du Sud, un fait qui, probablement, est passé fort inaperçu et que je trouve cependant très intéressant.

Car il donne aux gouvernants une éclatante leçon. Des conflits divers s'étaient, depuis quelques années, élevés entre le Brésil et la Bolivie. Pour les régler à l'amiable, les deux Etats avaient formé un tribunal arbitral, composé de deux juges, un Brésilien et un Bolivien. Il fallait un tiers arbitre. Savez-vous qui on a choisi ? Tout simplement le nonce apostolique au Brésil. C'est déjà, pour les anti-Romains, un assez bel exemple. Mais on ne s'est pas borné là. Le tribunal a travaillé pendant quatre ans : il vient de régler tous les conflits, à la satisfaction des deux parties. Alors à la dernière séance qui eut lieu, le 3 novembre dernier, les deux juges, s'adressant solennellement à l'envoyé du Saint-Siège, le chargèrent de remercier, au nom des Etats qu'ils représentaient, « Sa Sainteté le Pape » d'avoir bien voulu encourager leurs travaux, en autorisant son ambassadeur à les présider. Le Brésil et la Bolivie sont deux républiques. L'Eglise y est séparée de l'Etat. La République du Brésil a même été souvent citée à la France par les orateurs radicaux pendant le débat sur la séparation. Comment les choses s'y sont-elles passées ? Lorsque, en 1891, on y proclama la liberté absolue des Eglises, on se donna bien garde d'oublier que l'Eglise catholique avait un chef avec lequel il fallait nécessairement compter. La nouvelle République tint à honneur de conserver avec lui les relations les plus respectueuses. Son président alla rendre visite à Léon XIII avant de prendre le pouvoir. Le nonce apostolique, maintenu à Rio-de-Janeiro, fut traité avec honneur. La Chambre repoussa la suppression de la légation près du Vatican. Voilà la séparation brésilienne. En France, c'est la rupture, la guerre, l'outrage permanent. On déclare avec un sot orgueil, que la République française ignore le Pape.

## Nouvelles Etrangères

### Effroyable Tuerie

### Deux jeunes gamins d'origine suisse, assassins

Samedi soir, à la ferme du château de July, arrondissement de Tonnerre, France, cinq personnes ont été assassinées par deux jeunes gens de 16 à 18 ans, employés à la ferme comme vachers.

Un domestique de la ferme de July rentrait samedi soir vers 7 heures chez les époux Verrière, quand il fut très étonné de trouver les portes ouvertes malgré le froid rigoureux qui sévissait. N'apercevant aucune lumière, il fut pris d'inquiétude et appela au secours. Des voisins accourus aussitôt pénétrèrent avec lui dans la ferme et se trouvèrent en présence d'un spectacle terrifiant.

A terre, M. et Mme Verrière gisaient dans une mare de sang. A côté d'eux se trouvaient également les cadavres de deux domestiques, puis le corps d'une bonne et enfin, dans une autre pièce, le corps d'une autre domestique, mais celui-ci donnait encore des signes de vie.

Partout, aux murs, sur les chaises, sur les tables, du sang. On aurait pu croire se trouver dans un abattoir. On



préviend aussitôt le Parquet de Tonnerre qui accourut en toute hâte sur les lieux. On se demanda quels pouvaient bien être les assassins et l'hypothèse des chemineaux s'imposa tout de suite. Mais les magistrats du Parquet de Tonnerre, après les constatations et interrogatoires, s'aperçurent que deux des domestiques de la ferme, des vachers, avaient disparu. On s'empressa d'envoyer leur signalement dans toutes les directions, puis l'on continua l'enquête.

On put établir que le crime avait été commis vers 7 heures du soir et que les victimes avaient reçu plusieurs coups de revolver et de plus avaient été achevées à coups de matraque.

Les deux assassins étaient employés comme domestiques depuis Pâques. Ils sont tous deux d'origine suisse. L'un, nommé Diény, est âgé de 16 ans; l'autre, nommé Jacquinard, de 19 ans.

Pendant la nuit, ils allèrent réveiller le fermier Verrière sous prétexte qu'il y avait un taureau malade. Verrière se leva et fut assommé au moment où il entrait dans l'étable. Sa femme, étant survenue peu après, subit le même sort, ainsi que deux autres domestiques, les nommés Rauscoli et Bonny et une servante nommée Goguet.

Le vol aurait été le mobile de ce quintuple assassinat, mais les assassins n'eurent pas le temps de l'accomplir.

En effet, ils se trouvaient encore dans la maison lorsque le crime fut découvert. Ils prirent la fuite et échappèrent à ceux qui les poursuivaient en se jetant à travers bois. A l'entrée de ce bois, non loin de la ferme, ils abandonnèrent deux valises. Plusieurs personnes affirment les avoir vus.

Les époux Verrière étaient de braves gens, estimés et respectés. On racontait un détail tout à fait troublant. Pendant que se déroulait la scène de carnage du côté de l'étable, les quatre enfants des époux Verrière jouaient tranquillement dans la maison d'habitation; ils auraient probablement subi le même sort que leurs parents s'ils avaient eu l'imprudence de sortir.

#### Arrestation des assassins

On mande de Pontarlier :

Les inspecteurs de la brigade mobile ont arrêté, à l'arrivée du train venant de Nuits-sous-Ravières, les assassins présumés de la ferme de Jully. Ces individus se sont livrés sans résistance, ils ont déclaré leur identité et ont déclaré être partis de Nuits-sous-Ravières hier soir à 11 h. 12 par l'express.

#### Le nouveau ministère italien.

Le nouveau ministère est définitivement constitué comme suit :

Président du conseil et intérieur, M. Sonnino;  
Affaires étrangères, M. Guicciardini;  
Marine, amiral Bettolo;  
Guerre, général Spingardi;  
Agriculture, M. Luzzatti;  
Trésor, M. Salandra;  
Finances, M. Arlotto;  
Travaux publics, M. Rubini;  
Justice, M. Scialoja, juriste éminent, sénateur;

Instruction publique, M. Danco, ancien sous-secrétaire d'Etat à la justice, membre de la gauche giolittienne, ami personnel de M. Bettolo.

Postes et télégraphes, M. di San Onofrio, de la gauche giolittienne, Sicilien, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur sous M. Giolitti.

Ces trois derniers ministres sont ceux dont l'adhésion vient d'être obtenue.

M. Sonnino devait être reçu par le roi à 2 h. de l'après-midi. Si le roi a approuvé la liste, comme cela est probable, le ministère sera annoncé officiellement dans la soirée.

Voici la composition politique du nouveau cabinet : Droite libérale MM. Luzzatti et Rubini. Centre droit, MM. Salandra et Arlotto. Centre gauche, MM. Sonnino et Guicciardini. Gauche démocratique, M. Scialoja. Le général Spingardi n'appartient à aucun parti. La concentration libérale n'est donc pas réalisée.

**La neige.** — Les chutes de neige, considérables et incessantes, ont amené sur plusieurs points de la Bavière une interruption des communications, en particulier sur les lignes ferrées se dirigeant vers le sud, l'ouest et l'est.

L'express de Salzbourg a eu plus de quatre heures de retard, ayant été arrêté longtemps à Traustein. Le train d'Orient, de Paris, a eu deux heures de retard et les wagons directs n'ont pu être introduits en Allemagne. L'express de Cochel a été arrêté des heures durant par les neiges. Un train de voyageurs a été arrêté à Sauerlach. Plusieurs lignes locales sont coupées.

Le trafic se fait très difficilement aux gares importantes de Munich, principalement à la gare principale de Munich et à Munich-Lain. A la gare principale de la capitale, la locomotive chargée du service intérieur n'a été dégagée qu'après des heures de travail assidu. En ville aussi le trafic est difficile. Sur plusieurs points, les courses de tramways sont devenues impossibles.

#### Scène d'épouvante dans un cimetière

On mande de St-Dié, France :

Le cimetière de Raon-l'Etape a été le théâtre d'une scène macabre qui a causé une certaine émotion dans la localité.

Une veuve était venue prier sur la tombe de son mari, enterré depuis la veille; tout près, on venait de creuser la fosse d'une femme dont l'inhumation allait avoir lieu quelques instants après. Machinalement, en se retirant, la veuve jeta un coup d'œil au fond du trou béant. Quelle ne fut sa terreur épouvante d'apercevoir à la place où allait être descendu le cercueil une femme étendue, les mains en croix sur la poitrine.

La veuve s'enfuit en poussant des cris : des habitants, septiques sur la réalité du fait qu'ils attribuèrent à une hallucination, se rendirent au cimetière et constatèrent qu'effectivement une pauvre femme gisait au fond de la fosse. On eut bientôt la clef de l'énigme.

Cette femme était une habitante de la localité qui, devenue folle, s'était imaginé de se faire enterrer vivante. On put, non sans peine, la faire sortir de la tombe, alors que le cortège funèbre s'avavançait pour l'inhumation de la défunte.

#### Nouvelles Suisses

#### Un Impôt sur le tabac proposé aux Chambres

Le fantôme d'un impôt sur le tabac qu'on agite depuis dix ans et qui a fait sa première apparition lorsqu'il s'est agi de trouver les fonds nécessaires aux assurances contre les accidents et maladies, a pris, dans le discours de M. Comtesse, la forme d'un être en chair et en os. Il estime que c'est la seule ressource dont nous disposions et que nous devons y recourir. Il rapporterait par an une dizaine de millions qui seraient partagés entre la Confédération et les cantons. M. Comtesse estime qu'un impôt de ce genre aurait de grandes chances d'être bien accueilli par le peuple. Comme on le voit, l'honorable chef de nos finances n'est pas dépourvu d'une forte dose d'optimisme. Le bonhomme Démos qui trait sa vache et vit en paix, ne réservera pas d'accueillants sourires à cette nouvelle façon de remplir la caisse fiscale. Au jour de la votation toutes les pipes — et elles sont nombreuses d'un bout à l'autre de la Suisse, des montagnes d'Appenzell aux coteaux du Valais et du Léman — s'agiteront pour rejeter ce malencontreux impôt comme une pipée de mauvais aloi et l'envoyer se perdre dans les nuages comme une bouffée de leur vaporeuse fumée.

M. Comtesse, qui n'a pas autant de

manières de se procurer de l'argent que Panurge, voudrait aider les Postes et télégraphes à vivre de leurs propres moyens. Il a annoncé, en passant, que le Conseil fédéral proposera un projet de relèvement des taxes des téléphones. Toutes les bonnes choses sont au nombre de trois; avec le refus de la lettre à un sou et l'augmentation des billets de chemins de fer, la trilogie est parfaite.

#### Bâle place d'armes

A leur tour, les Bâlois, qui ne possèdent guère jusqu'ici que des écoles sanitaires, demandent que leur ville devienne une véritable place d'armes et ait des écoles de recrues d'armes combattantes. Le « Gewerbeverein » de Bâle, de qui émane cette initiative, argue que la ville par sa situation serait en cas d'hostilités convoitée par les belligérants. Tête de ligne d'un grand réseau de routes et de voies ferrées, vers l'intérieur de la Suisse, pourvue de nombreux ponts, Bâle serait le point de mire des armées françaises en cas de conflit avec l'Allemagne pour franchir le Rhin. C'est en prévision de cette éventualité que les Allemands ont fait construire dans le voisinage les forts d'Istein. Au cas où il ne serait pas possible de défendre la neutralité du pays, Bâle ou tout au moins ses ponts courrait le danger d'être détruite par les canons ennemis.

Si, en admettant cette autre alternative, l'Allemagne tentait de franchir le Rhin à Bâle et Rheinfelden au début des hostilités, alors que la mobilisation s'opère chez nous, des troupes fixées à Bâle pourraient au moins servir de couverture, en tout cas empêcher une attaque de cavalerie.

Enfin, dit le « Gewerbeverein », l'innovation servirait à relever le patriotisme dans une ville frontière où l'élément antimilitariste étranger ne peut que produire de mauvais effets.

La pétition dit que Bâle peut servir de place d'armes pour l'infanterie, les vélocipédistes, la cavalerie, le génie et les troupes d'administration. L'artillerie par contre, accorde-t-on, ne trouverait pas à Bâle le terrain suffisant pour y effectuer ses exercices.

**Les fortifications de Bellinzone.** — On écrit de Berne au « National suisse » :

Un de nos confrères annonce que l'on se prépare à élever des fortifications à Bellinzone.

C'est aller un peu vite en chemin. Ce qui est exact dans cette nouvelle, c'est que l'Etat-major général croit à la nécessité d'élever des fortifications au bas de la Léventine. Mais ces travaux devant prendre une extension considérable, rentrent dans le devis général de dépenses pour les fortifications soumis au Conseil fédéral, sur la demande des Chambres. Ce devis ne s'élève pas à moins de 30 millions, et la commission des finances est actuellement saisie du projet à titre officieux. Elle s'est déjà rendue à cet effet sur les lieux, mais n'a pas pris et ne paraît pas devoir prendre prochainement de décision à ce sujet.

**Sous l'avalanche.** — Une colonne de six italiens employés à l'entreprise du chemin de fer de la Jugfrau était partie samedi soir à la rencontre de deux camarades descendus à Wengen pour y faire des provisions. Au Fallbodenhubel, une avalanche se détacha des pentes de la montagne. Les six hommes furent entraînés; cinq d'entre eux purent se tirer d'embaras sans trop de difficultés; quant au sixième on ne le retrouva qu'après une demi-heure de recherches. Il avait déjà succombé à l'asphyxie. C'est un jeune homme de 20 ans, nommé Guiseppe Raza, originaire de Patezza.

**Méningite cérébro-spinale.** — Une recrue nommée Jean-Rodolphe Fehlmann, fils de Mme Fehlmann à Morat, parti lundi matin de Colombier avec l'école de recrues de la 2<sup>e</sup> division pour une grande course dans le Val-de-Ruz, fut en cours de route pris

d'une indisposition qui l'empêcha de continuer. Il fut ramené mardi soir à l'infirmerie de la caserne de Colombier, où le médecin de place lui prodigua aussitôt ses soins. Son état ne présentait en apparence rien d'alarmant.

Mercredi matin lorsqu'on lui apporta au lit son chocolat, on le trouva mort et déjà froid. L'autopsie, immédiatement ordonnée a fait constater que Fehlmann a succombé à la méningite cérébro-spinale.

**Crime ou suicide.** — Des passants ont découvert lundi dans les gorges du Taubenloch près Bienna, le cadavre d'un négociant en fers de Tramelan, M. Samuel Kessi, célibataire.

M. Kessi avait quitté son domicile le mardi 30 novembre dernier. De Reuchenette, il écrivit à un parent; mais depuis ce moment il ne donna plus de nouvelles. On ignore si l'on se trouve en présence d'un crime, d'un accident ou d'un suicide.

**Etourderie de vautour.** — Un vautour est subitement entré par une fenêtre dans une classe du Spitalacker, à Berne, où justement avait lieu une leçon. Il y fit sensation. On réussit à capturer l'oiseau, auquel sa rapacité joua un mauvais tour, car c'est en voulant se jeter du haut des airs sur quelques moineaux picorant sur le rebord de la fenêtre, qu'il a pénétré étourdi dans la salle d'école.

**De l'Engadine au Tyrol.** — On se propose de relier l'Engadine au Tyrol par un chemin de fer de cinquante-trois kilomètres. La ligne passe d'une altitude de 1250 mètres à la station de Münster, à 1973 mètres à la station de Ofenberg. Elle traverse une gorge étroite et sauvage de neuf kilomètres et gravit, moyennant des développements artificiels et des tunnels hélicoïdaux, diverses terrasses.

Le devis s'élève à environ 17 millions de francs. Ce sera essentiellement une ligne pour touristes, avec traction électrique.

**Presse.** — Un nouveau journal vient de voir le jour en Suisse romande : le « Drapeau suisse ».

Publié sous la direction du lieutenant-colonel Feyler, commandant du quatrième régiment et rédacteur de la « Revue militaire suisse » et du « Nouvelliste vaudois », le « Drapeau suisse » se propose de mieux faire connaître l'histoire de la Suisse, et particulièrement les pages de son histoire militaire, de populariser les questions qui intéressent son armée de citoyens-soldats, et par dessus tout de développer le sentiment national suisse parmi la jeunesse.

#### La Région

#### Ebranlement des Voirons

##### Le déboisement

L'énorme masse de boue qui, ainsi que nous l'avons annoncé, menace le village de Machilly, a encore avancé de plusieurs mètres. La pluie et la neige tombées la nuit dernière augmentent les craintes des paysans, et nombreuses sont les maisons qui ont déjà été abandonnées.

Une surveillance incessante est exercée aux abords du terrain mouvant, de façon à prévenir les habitants de Machilly en cas de danger. On espère de cette façon, au cas où un éboulement se produirait, n'avoir que des dégâts matériels à enregistrer.

La masse de terre mouvante représente plus de 60.000 mètres cubes. De nombreuses crevasses et des poches d'eau rendent l'exploration très difficile dans cette partie de la montagne.

On continue à obstruer les crevasses et les fissures pour empêcher les infiltrations.

D'autre part on fait des travaux pour détourner le lit du torrent de Saugy.

Ce glissement de la montagne ne serait-il pas un résultat du déboisement continu des Voirons? Beaucoup le supposent et disent qu'il serait grand temps de penser au reboisement des Voirons et de penser à faire là ce qu'un groupe avisé d'amis des arbres fait déjà depuis quelques années pour le Salève, et avec succès.

#### Publier. — Sur le lac Léman.

Hier, dans la matinée, les bateliers de la barque « Le Valais » ont découvert dans le port de Mme Pinard, à Amphion, le corps d'un individu d'origine suisse, âgé de 30 à 35 ans, connu à Amphion, où il a habité quelque temps, sous le nom de Mourzon. La mort paraissait remonter à 12 heures environ.

La gendarmerie d'Evian, avertie, s'est transportée sur les lieux pour procéder à une enquête.

#### Nouvelles Locales

**FEUILLETON.** — Nous commencerons mardi prochain la publication du beau feuilleton annoncé, œuvre dramatique par excellence.

Avis aux nouveaux abonnés.

#### Décisions du Conseil d'Etat.

##### Concessions

Sont homologues les actes portant concession, par les communes de Grône et de Nax, des forces motrices de la Réchy à MM. L. Calpini, à Sion, et A. Tissières, à Martigny.

##### Pour St-Nicolas

Il est accordé à M. Rovina Jérémie, un droit d'enseigne pour son établissement à St-Nicolas, sous le nom de « Restaurant-Pension-Rovina ».

##### Pour Saxon

Il est accordé à M. Mermoud sa démission de président et de membre du conseil communal de Saxon.

##### Pour Viège

Est approuvé l'acte d'emprunt de fr. 50.000, contracté par la municipalité de Viège sous la garantie hypothécaire de la bourgeoisie.

#### Avis aux jeunes filles

Nombreuses sont les jeunes Suissesses qui s'en vont chercher une situation à l'étranger. Trop souvent, elles quittent leur pays sans avoir de place assurée et sans se rendre compte des dangers que leur réservent ces migrations entreprises avec tant d'imprudence et de légèreté. Il n'est pas rare qu'une jeune fille se rende dans une ville étrangère, comptant trouver « à la gare » le monsieur ou la dame qui l'a engagée par correspondance et dont elle ne connaît ni le nom, ni le domicile, ni la condition sociale, ni surtout la moralité !...

L'Œuvre catholique de protection de la jeune fille a souvent l'occasion de recueillir de pauvres isolées errant sur les quais des gares à la recherche de ces maîtres inconnus, qu'elles ont accepté de servir sans savoir ce qui serait requis de leur volonté, ce qui leur serait assuré en retour comme conditions d'existence matérielles et morales. C'est pourquoi il nous a été demandé de publier des avertissements répétés pour mettre en garde nos jeunes compatriotes contre le danger des départs à l'aventure, sans but précis ou sans garantie sérieuse relativement à la place offerte. Qu'aucune Suissesse ne quitte le pays sans s'être adressée à l'Œuvre catholique de protection de la jeune fille, si elle est catholique, à l'Union des Amies de la Jeune Fille, si elle est protestante. Ces Œuvres ont des représentantes dans presque toutes les villes suisses et, par elles la jeune fille obtiendra des renseignements sûrs relatifs à la place qui a pu lui être offerte à l'étranger, une protection



dans son voyage, un accueil bienveillant assuré dans la ville où elle se rendra.

C'est principalement vers l'Italie que se porte, ces derniers temps, le mouvement migrateur des jeunes filles. Or, le danger y est d'ordinaire doublé par le fait que nos jeunes compatriotes y arrivent ignorantes de la langue du pays. Aussi croyons nous nécessaire de faire connaître les adresses des principales sections et des homes que l'Œuvre catholique de protection de la jeune fille a fondés et auxquels pourront s'adresser en toute sécurité, pour obtenir aide, conseil ou protection, les jeunes filles qui se seront laissées séduire par le mirage de ce pays de soleil, sans se rendre compte que, là comme ailleurs, la vie serait rude à gagner, que les situations seraient difficiles à obtenir et qu'il faudrait attendre des semaines, des mois peut-être, pour en trouver une en rapport avec leurs aptitudes.

Fribourg, décembre 1909.

Le Secrétariat national Suisse de l'Association Catholique internationale des Œuvres de Protection de la jeune fille.

**Adresses**

- BOLOGNE : Secrétariat, via St Sephano, 58.
- ROME : Secrétariat et Home, St-Agostino, Casa Pertl.
- FLORENCE : Secrétariat et Home, Piazza del Carmine, 11.
- GENES : Secrétariat et Home, via Lomellini, 16.
- MILAN : Secrétariat et Home, via Castelfidardo, 9.
- MODENE : Secrétariat, Corso Canalchiaro, 38.
- NAPLES : Secrétariat et Home, Palazzo Cappomazza, Arco Mirelli.
- PISE : Secrétariat, Signora Montorsi Simonelli, via Sta. Cecilia.
- ROME : Home, Palazzo Bonaparte, Piazza Venezia.
- SAN REMO : Marienheim, villa Bosio, entrée par la via Francia et la rue St-Pietro.
- SIRACUSE : Home dirigé par les filles de la Charité, Ospedale civile et Casa della Natività.
- TURIN : Secrétariat et Home, via Maria Vittoria, 26.
- VENISE : Home allemand des Sœurs Grises, S. Benedetto, Calle Benzon, 3925, Station du Vapeur St-Angelo.
- VERONE : Secrétariat via San Cosimo, 8.

**Pour nos sourds-muets**

Ce rapport — Appel qui n'a pu trouver place dans notre numéro de samedi :

Les généreux donateurs qui ont apporté jusqu'ici leur concours à l'œuvre éminemment chrétienne et philanthropique qu'est l'Institut cantonal des sourds-muets de Gêronde, seront certainement heureux de connaître l'application qui a été faite de leurs offrandes dans cette dernière decade, ce que la lecture des comptes annuels ne fait pas suffisamment ressortir.

Depuis la création de l'Institut, déjà avant 1900, la charité publique s'est activement intéressée à cette œuvre, et les dons ont afflué nombreux ; il fallait toutefois réunir ces dons, les comptabiliser et en préciser la destination ; tel a été le but de la création du fonds de l'Institut des sourds-muets de Gêronde qui a fait l'objet de l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1900.

Depuis la création de ce fonds il a pu être distribué aux élèves pauvres en 1901 fr. 671.15  
 en 1902 « 876.50  
 « 1903 « 725. --  
 « 1904 « 1217.65  
 « 1905 « 1174.45  
 « 1906 « 1575. --  
 « 1907 « 1525. --  
 « 1908 « 1525. --

soit en tout, neuf mille deux cent quatre-vingt-neuf francs 75 centimes, dans le laps de huit ans ; pendant cette même période, le fonds de l'Institut s'est accru d'une manière réjouissante, grâce à l'habile et sage administration, de M<sup>r</sup> l'abbé Jaggi, ancien aumônier de Gêronde, et s'élève fin Décembre 1908, à la jolie somme de 22955 frs 10 ct.

La création de ce fonds a été un acte de prévoyance tel qu'il s'en crée journellement pour toute œuvre philanthropique et chrétienne ; c'est à la

charité du peuple valaisan, qu'incombe le soin d'alimenter ce fonds et de l'augmenter.

Les secours versés par le Comité cantonal, ont suivi une marche ascendante en corrélation avec la perception des dons et des aumônes, mais ils seront forcément obligés de subir un arrêt si les prestations de la charité publique ne parviennent pas à leur véritable destination légale ; c'est à dire au Comité institué à cet effet par le Conseil d'Etat qui rend annuellement compte de sa gestion, et donne, chaque année, par la voie des journaux et du Bulletin officiel la liste des donateurs. Si les besoins de l'Institut augmentent il importe en même temps d'augmenter le fonds, et pour arriver à ce résultat, disons-le tout de suite, il n'est nullement nécessaire de demander des sacrifices nouveaux à la charité publique il suffit de canaliser judicieusement vers la même caisse les dons qui chaque année sont destinés aux sourds-muets, mais qui par défaut d'instructions sont éparpillés entre divers quêteurs et comités dont les intentions sont louables assurément, mais qui agissent sans autorisation légale et n'ont aucun droit de faire la répartition, des valeurs qu'ils perçoivent.

Nous informons le public que le Comité du fonds de l'Institut cantonal des sourds-muets de Gêronde à Sierre est seul autorisé par le Conseil d'Etat pour recevoir les dons et aumônes adressés soit à l'Institut des sourds-muets de Gêronde, soit aux Fonds des sourds-muets ou toute autre désignation analogue, sont seuls exceptés les dons en nature ainsi que ceux adressés personnellement aux sourds-muets ou aux cœurs qui dirigent l'Institut de Gêronde.

A l'approche du nouvel-an nous adressons comme par le passé des listes de souscription dans les principales localités du canton pour engager les personnes charitables à souscrire une obole en lieu et place de l'échange des cartes de nouvel-an.

Nous saisissons cette occasion, pour remercier chaleureusement tous les bienfaiteurs qui ont voulu jusqu'ici s'intéresser à cette bonne œuvre et contribuer à son développement par leurs dons et leurs aumônes. Les sourds-muets appellent sur eux la protection de Celui qui récompense au centuple ce qui est donné au pauvre en son nom.

Nous faisons un nouvel appel, à l'occasion des fêtes prochaines de Noël et du Nouvel-an, à tous les cœurs généreux aux associations philanthropiques, aux sociétés de musique et de chant, de bien vouloir penser aux sourds-muets de Gêronde : ils contribueront au développement d'une institution aussi charitable que patriotique en adressant leurs dons au Président du Comité de l'Institut cantonal des sourds-muets de Gêronde à Sierre.

Le Président du Comité de PREUX Jules  
 préfet substitut  
 Le Président G. TABIN  
 Député

**L'Œuvre des timbres usagés à Gêronde.** — La Direction de l'Institut des sourds-muets de Gêronde, apprenant que beaucoup de personnes ignorent encore l'utilité des timbres-poste oblitérés, se permet de s'adresser à elles avec prière de les recueillir et de les lui destiner. Ces menus papiers, de peu d'importance apparente, sont souvent livrés aux flammes ou jetés aux rebuts, alors qu'il en peut être tiré parti au profit de la MISSION de GERONDE.

Ainsi, avec un peu de peine et de persévérance, sans même puiser dans leur bourse, des milliers d'âmes charitables et compatissantes sont mises en état de faire en action une aumône parfois aussi méritoire que celle de l'argent.

Pour faciliter la cueillette et éviter toute perte de temps, on est d'ailleurs dispensé de découper ou de ranger les timbres, ce travail pouvant occuper les sourds-muets eux-mêmes. Il suffit de jeter enveloppes, cartes postales illustrées ou non, lettres d'avis et de voiture, étiquettes, adresses des colis, tout péla-mêlé dans une caisse ou un sac qui, une fois bien rempli pourra être expédié en petite vitesse à l'Institut de Gêronde. Seuls les timbres apposés sur des papiers ouat on ne peut se dessaisir sur des papiers avec une éponge imbibée d'eau ou découpés à 2 cent. près.

Le papier d'étain (enveloppe du chocolat, du thé ou de la chicorée) est aussi utilisable et reçu avec reconnaissance. Prière toutefois de ne pas le rouler en boule, mais de le

laisser en feuilles étendues aussi unies que possible.

Les petits Chinois... valaisans ne manqueraient pas d'attirer les bénédictions célestes sur les généreux bienfaiteurs.

(Communiqué).

**DÉBATS DU GRAND CONSEIL.** — Dans une récente réunion, le Comité du Nouvelliste a décidé d'adjoindre à la rédaction un sténographe pour les débats du Grand Conseil.

Le Nouvelliste publiera donc désormais les débats complets du Grand Conseil.

**Caisse de retraite des instituteurs.** — L'Assemblée générale de la Caisse de retraite des Instituteurs s'est réunie à Sion le 9 décembre. Elle a approuvé pleinement les comptes de l'exercice précédent et nommé les deux membres dont la loi lui attribue le choix dans la personne de MM. Eyer et S. Maytain de Nendaz.

**Accident mortel à Vernayaz.** — (Corr. partic.) — Entre la gare d'Evionnaz et de Vernayaz, au contour de la Bilmaz, un employé du chemin de fer est tombé, lundi matin du train de marchandises de 9 heures. Il a eu plusieurs membres coupés et il est mort sur le coup.

**Sion.** — A son arrivée à Sion, vendredi soir, à 9 h. 40, le nouveau vice-président du Conseil national, M. Kuntschen, a été reçu à la gare par le préfet du district, les Conseils municipal et bourgeois et un grand concours de population. L'Harmonie municipale a donné une sérénade. Des salves ont été tirées sur la Plinta.

**Une catastrophe au Mont-Rose.** — On mande de Genève au « Daily Chronicle » que sept alpinistes italiens ont été ensevelis sous une avalanche de neige sur le Mont-Rose, et que deux guides italiens, arrivés à Macugnaga, annoncent que de nombreux alpinistes, par suite de cette avalanche, sont emprisonnés dans une cabane ; plusieurs d'entre eux seraient morts et quatre autres seraient blessés.

On organise une équipe de secours.

**Si les enfants pouvaient parler.** — Si les enfants pouvaient parler, jeunes mamans, ils vous diraient bien souvent :

— Petite mère, tu me serres trop, laisse-moi la liberté de remuer les jambes ; tu me comprimes le ventre et la poitrine, et c'est à peine si je puis respirer.

Quel but se propose la maman qui ligote ainsi son enfant ? C'est d'empêcher les jambes de l'enfant de se tortiller, de les redresser même, car elles paraissent toujours tordues.

Tranquillisez-vous, jeunes mères : la nature se charge de tout cela. Avez-vous vu des animaux entourer de bandelettes les pattes de leurs petits ; jamais, n'est ce pas, et avez-vous vu ces petits devenir cagneux ? Jamais non plus ! Pourquoi voulez-vous que la nature se montre moins généreuse pour les futurs « petits hommes » ?

Quand l'enfant repose dans son berceau, il doit être couché un peu sur le dos, et tantôt sur un côté, tantôt sur un autre ; un enfant qui est toujours couché du même côté peut conserver le bras sur lequel on l'appuie plus faible que l'autre. Il ne faut pas coucher l'enfant à faux jour, car, trop petit, il ne peut se mouvoir, et, voulant tourner son regard vers la lumière, il prendra l'habitude de loucher.

**Les plus grandes dynamos du monde.** — Les plus grandes dynamos du monde seraient, affirme-t-on, celles qui viennent d'être mises en service à l'usine de la Viège à Ackersand près Stalden (Valais), par la Société de la Lonza. Elles viennent de Berlin ; elles développent 11.000 chevaux de force ; elles ont un diamètre de 2 m. 50 et pèsent 24 tonnes. Leur construction a occasionné pas mal de soucis aux ingénieurs : deux fois, pendant les essais, à Berlin, la première de ces machines a volé en éclats et fait des victimes.

Malgré un appareil réfrigérant et l'huile qui coule constamment sur les axes, les machines développent une telle chaleur que leur enveloppe s'échauffe comme un poêle. On entend hurler jusqu'à Stalden ces « bêtes sauvages ».

**Dernier Courrier**  
**Votations et élections**

Dans l'élection d'un préfet du district de Zurich, le candidat démocrate et libéral, M. Susli, a été élu par 15,874 voix contre 9,111 voix données à son adversaire socialiste M. Rieder. La majorité absolue était de 12,930 voix. Un candidat démocrate non officiel a obtenu 600 voix.

Dans la votation communale sur les crédits dépassés pour la construction des abattoirs, le projet a été adopté par 11,838 voix contre 10,869.

Dans la votation cantonale, la loi concernant la protection des ouvrières et le personnel féminin des magasins a été repoussée par 45,582 voix contre 33,824.

La loi sur l'organisation et le règlement du Grand Conseil a été adoptée par 39,104 voix contre 35,323.

La loi concernant la peine conditionnelle (sursis) a été repoussée par 40,099 voix contre 35,552. Donc, seule l'organisation du Grand Conseil a été adoptée. La ville de Zurich a approuvé la loi sur la protection des ouvrières par 14,947 voix contre 8,222 et également la loi sur le sursis par 15,393 voix contre 7,944.

Après une lutte électorale très vive pour un siège vacant au conseil municipal de Winterthur, le candidat des partis bourgeois, Dr Corti, avocat, l'a emporté par 2488 voix sur son adversaire socialiste, le secrétaire ouvrier Wyss, qui a obtenu 2140 voix.

Aux élections pour le renouvellement partiel du conseil communal, de Berne, la participation a été relativement forte. 64% des électeurs ont pris part au scrutin, c'est-à-dire 9355 citoyens.

9 socialistes ont été élus, 8 radicaux et 3 conservateurs. Les radicaux et les conservateurs perdent respectivement un siège au profit des socialistes.

Le budget de la ville a été approuvé par 7304 voix contre 860, ainsi qu'un projet scolaire et un projet sur les routes.

**Jos. GIROD Monthey**

Agendas, albums, ardoises ; boîtes de compas, boîtes d'école. Blocs-notes, cahiers d'école, carnets, cartes postales cartes-souvenirs, craie blanche et en couleurs ; crayon ordinaires et Koh-J-Noor, carton en feuilles, copie de lettres, classeurs. Encres diverses. Enveloppes, étiquettes, formules de traites, ficelles, papiers à lettre, plumes, plumiers, portes plumes, sacs d'école, serviettes, sous-mains. H 36665 L 5528

**Noël Etrennes Nouvel-An**

**Bijouterie - Horlogerie**  
 Orfèvrerie-Optique  
 Machine à coudre PFAFF  
**Henri Moret**  
 Martigny - Place Centrale  
 Le cadeau le plus distingué et le mieux agrégé est certainement celui d'un bijou.

A l'occasion des fêtes, grand étalage d'articles nouveaux pour cadeaux, modèle 1909. — Bijouterie fine et courante. **Riche assortiment** de bagues, broches, boucles d'oreilles, bracelets, sautoirs, chaîne et colliers, or, argent, doublé. 449  
**Grand choix** de montres, pendules et réveils en tous genres.  
 Orfèvrerie argent et argentée, ORIVIT 1<sup>re</sup> marque du monde ; Services à thé, à café de table, etc. coupes, jardinières, plats à paire etc.  
 Spécialité de petits cadeaux argent : services de bureau, nécessaires, cachets, boîtes et portes cigarettes, bousses, dés, cannes, etc.  
 Statuettes bronze.  
 Envois à choix.



**D'EXCELLENTES MONTRES de précision**

comme cadeaux utiles figurent un grand choix et dans tous les prix dans notre nouveau catalogue (env. 1400 dessins phot.) Réclamez le gratis et franco.  
**E. LEICHT-MAYER et Cie** LOCERNE Kurplatz No. 17  
 H 5750 Lz 5490

**Les Sédentaires**  
 A tous ceux qui sont exposés aux pires perturbations de l'organisme causées par le surmenage intellectuel et le manque d'exercice, il convient de compléter l'alimentation ordinaire par un analeptique puissant.  
 Le CACAO BRANDT leur offre sous la forme la plus réduite, l'azote et les hydrocarbures nécessaires au rétablissement intégral du système nerveux.  
 Ne constipe jamais ! H1543X  
 Echantillon gratuit.  
 Laboratoires Brandt ! 5178  
 Bd. de la Cluse, Genève.

**LISEZ attentivement les annonces de ce numéro**  
 Que d'occasions perdues  
 Que de choses ignorées  
 Que de renseignements utiles  
 échappent aux personnes qui ne consultent pas régulièrement les annonces de leur journal.  
 H 36621 Z

Les réclamations étant le meilleur moyen de contrôle dont nous disposons nous prions nos abonnés de vouloir bien nous signaler immédiatement toute irrégularité dans le service du journal. L'administration

**CHOCOLAT Suchard**  
 MILKA  
 NOISETTINE  
 VELMA  
**Suchard**  
 CACAO  
 M2291 5046

**LES PÈRES CHARTREUX**  
 Expulsés de la GRANDE CHARTREUSE  
  
 ONT EMPORTÉ LEUR SECRET ET FABRIQUENT A TARRAGONE  
 Concessionnaire pour la Suisse :  
**L. BUQUIN**  
 30, Avenue du Mail, 30  
 GENÈVE



# Cailler's

## CHOCOLAT AU LAIT

Aliment complet par excellence

### La plus grande vente du monde.

#### Avis aux fromagers et sociétés de laiteries

Le soussigné est toujours fournisseur de tous articles de laiterie tels que toiles et cercles à fromage, présure poudre et liquide, joches, émines, peau de caillé, thermomètres, lactodensimètres, lactofermentateurs etc. etc.

Articles de 1re qualité

Renseignements gratuits

Et. EXQUIS Négt. Sion.

**Société générale d'électricité, Bâle,**

Bureau d'installation, Lausanne, Grand Chêne 11, (Maison Mercier) Téléphone 1444

**Moteurs et appareils électriques**

Devis gratuitement sur demande. Prix modérés

H 10208 L 5028

**Asphaltage**

**H. LAVANCHY & FILS**

VEVEY LAUSANNE

Rue du Torrent 10 H28660L 5291 Petit Chêne 3



**Rasez-vous dans l'Obscurité!**

Impossible de se couper « Presto »

rasoir anglais le plus pratique et le moins cher du monde. On se rase comme sur du velours et sans aucune connaissance préalable. Ce rasoir dure des années et rase n'importe quelle barbe. Plus d'aiguisage ou de repassage aux dépens du client. Fr. 4. complet, bien argenté, contre remboursement. Le même appareil avec recueil-écume d'un travail très soigné, fr. 4.75. Vente 1908, plus de 100.000 pièces, après 8 jours d'essai s'il ne convient pas, nous remboursons le montant.

H30182X On cherche des revendeurs. 5036

**AU JUPITER**

Genève, 19, rue Bonivard

**DERNIÈRE INVENTION!**

Hygiénique, Economique, Pratique

**LISODIS**

Liquid Soap Distributor

Distributeur de savon liquide «Liso»

**INDISPENSABLE**

pour toilettes dans hôtels, établissements publics, hôpitaux, cliniques, ainsi que pour médecins, dentistes, et pour toute personne soucieuse de l'hygiène, etc., etc.

Seuls fabricants:

**Mermod Fr., Ste-Croix (Suisse)**

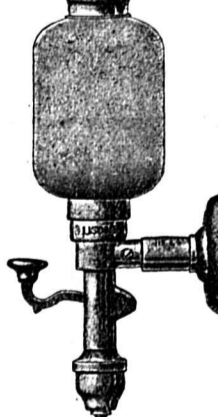
Agents généraux pour les cantons: Vaud, Valais, Fribourg:

**M. A. SENGLÉT**, 18, Avenue Ruchonnet, Lausanne;

Genève: **M. Eug. Isaac**, 8, rue Bovy-Lyberg, Genève;

Berne, Neuchâtel: **M. H. Schöchlin**, ingénieur, Chaux-de-Fonds; St-Gall, Appenzell, Thurgovie, Grisons: **MM. Binder et Wildi, St-Gall.**

Pour les autres cantons et l'étranger s'adresser à **Mermod Frères, Ste-Croix (Suisse)**. H26691L 5496



*A l'honneur de la vérité*

il doit être dit que le Chocolat au Lait Tobler doit sa réputation incontestée, uniquement à la qualité tout à fait supérieure et invariable pendant toute l'année. Ses consommateurs s'aperçoivent facilement, que la fabrication en est soignée avec beaucoup d'amour-propre et c'est bien le motif pour lequel le Chocolat au Lait Tobler a pu devenir l'habitué auprès de centaines de milliers de consommateurs. Vous pouvez-vous le procurer en tablettes et croquettes déjà à partir de 5 et 20 cts. l'une.

413

**Skis norvégiens**

Importation directe de J. P. Hausen à Christiania

**Skis suisses**

Marque Léman de toute 1re qualité.

**Patins**

Anglais et allemands, le plus grand choix en Suisse.

**Luges-Bobsleighs**

Chaussures pour Skis, dites Laupar importation directe de Norvège.

Demandez notre nouveau Catalogue d'hiver gratis sur demande. H6671M 443

**OCH Frères, Montreux**

12 Avenue du Kursaal

Même maison à Genève.

**On cherche à louer**

pour la saison d'été une pension d'étrangers ou hôtel dans la vallée d'Illeiz

Adr. offres détaillées à Haasenstein & Vogler, Bulet (Gruyère) sous H 1969 B 5526

**On offre à vendre** 75 à 80 mesures de Betteraves et du bon foin et refoin

L. Anœu, charron, Monthey.

**Fille** connaissant bonne cuisine ordinaire, ainsi que les travaux du ménage. est demandée chez Mme CARDINAUX-JAMBE Contrôle des hypothèques à Châtel-St-Denis. Gage, 20 à 30 frs, suivant aptitudes. H441L

**Banque de Brigue, Brigue**

Correspondant de la Banque nationale suisse

Compte No 5128

OPÉRATIONS:

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe ou par annuités;

Achats de bonnes créances;

Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements;

Escompte de papier sur la Suisse et l'Étranger;

Change de monnaies et devises étrangères.

La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre mer. Nous acceptons des dépôts:

En comptes-courants toujours disponibles à 3 %;

En carnets d'épargne à 4 %;

Contre obligations à 4 1/4 %;

Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur Jules MORAND, avocat, à Martigny-Ville qui se charge de les transmettre gratuitement à la Banque.

Compte Chèques Postaux II 433

A vendre 1000 bonnes et solides BOUTEILLES PROPRES de diverses provenances à 5 ct. pièce

S'adr. Hôtel Eden, Montreux. H6812M 447

A vendre un bon chien de garde âgé de 3 ans. S'adr. au journal. 442

Chaines et sautoirs or, argent, plaqué

**ALLIANCES ROY fils**

Place centrale Martigny-Ville H. 485 S. 5426

Les supplices des Rhumatisme, Goutte, Sciatique sont promptement enrayés par les

**GOUTTES Antirhumatismales**

du Dr Henri

Rhumatisants, savez-vous pourquoi vous souffrez? Parce que votre sang est surchargé d'acide urique.

Les gouttes antirhumatismales du Dr Henri élimineront cet excès d'acide urique et vos douleurs vous quitteront aussitôt. Le traitement est des plus simples, et des moins coûteux. Le flacon 2.50 pour 15 jours de traitement. 5534

Rhumatisants, essayez donc ce remède prodigieusement efficace dès aujourd'hui et vous serez guéris comme tant d'autres avant vous.

Dépôts:

St-Maurice: Pharmacie L. Rey

Monthey: Pharm. T. Carraux

Sierre: Pharmacie J. Burgenner

Envoi partout. H 27169 L

**Saucisses**

de très bonne qualité, fraîches et fumées: Hc 2903 Q

Saucisses à 20 ct. la paire

Gendarmes (Landj) à 20 la p.

Saucisses à cuire à 30 ct. la p.

Lard maigre fumé le 1/2 kg. 1.1

Salami prima 1/2 kg. 1.25

Envoi franco à partir de 25 paires. W. WEILAND, Bâle.

**Vins en gros et mi-gros**

Importation directe des premières maisons productrices

**Maison A. ROSSA, Martigny-Ville (Valais)**

connue en Valais et au dehors pour ses bonnes qualités de vin dont sa clientèle toujours plus nombreuse est la meilleure preuve.

**Vins rouges d'Italie:**

Piémont, Toscane, etc.

Vins fins en bouteilles ou en fûts:

A. Moscato d'Asli, Grignolino Freisa, Nebiolo, Barolo, Barbaresco, Chianti en flascchi.

Vermouth Torino, Marsala, Madère, Malaga

**Spécialité de Vins blancs d'Italie**

de la meilleure en vins blancs étrangers et celle qui est la plus appréciée dans toute la Suisse.

La maison a pour base de fournir correctement à son honorable clientèle du bon vin garanti naturel. Elle s'engage à fournir toutes les preuves voulues vis-à-vis des clients et autorités.

Expédition en fûts depuis 50 litres et en caisse depuis 12 bouteilles.

B. Les expéditions par wagons complets peuvent être faites directement de la production. — Prix avantageux.

A. ROSSA. Rue du Collège, Maison de M. César Rouiller

Dépôt: Avenue de la Gare - Maison de M. Dr Broccard Martigny-Ville 375

Voulez-vous une bonne montre un bon régulateur un réveil?

Demandez catalogue gratis. Tout le monde est bien servi.



**Horlogerie Laager, père**

**PERY, près de Bienne**

Echange et réparation des montres à prix très avantageux

**NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE**

Lampe électrique de poche Jupiter avec ampoule à fil métallique «Osram» et nouvelle pile, dure 3 fois plus longtemps et projette une lumière beaucoup plus forte que toutes les lampes connues à ce jour. Prix fr. 2.50

Avec lentille grossissante «supplément» 0.25

Envois contre remboursement. — Revendeurs recherchés.

Qui voit cette lampe l'achète!

**Au JUPITER, rue Bonivard, 19 Genève**

Fournisseur des principales usines électriques et des Autorités. H30182X 5410

Nouveau Catalogue pour: Sonneries, Electro-Moteurs, Dynamos, Accumulateurs, Machines à vapeur avec et sans Dyamos, Cinématographes, Appareils électriques de démonstration etc., etc. Gratis et franco.

**50% meilleur marché** que dans tout autre magasin ou chez les colporteurs!!!

Vente directe aux particuliers.

Parapluies pour Messieurs avec étoffe irréprochable (pas transparente) et monture solide avec cannes naturelles modernes (droites ou courbées) au prix unique de fr. 3.

Parapluies pour Dames même qualité, marchandise garantie irréprochable avec cannes naturelles ou manche en corne, cellulose ou métal, suivant désir. Prix unique fr. 3.

franco contre remboursements. — En cas de non-convenance le montant est rendu immédiatement. 5525

**Basler Schirmfabrik**

D. L. Rueff, Bâle.

Les machines à coudre

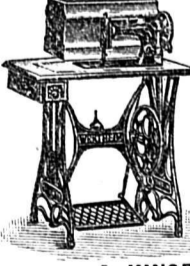
**WERTHEIM**

avec navette droite, vibrante et bobine centrale sont les meilleures pour familles et industrie. 5470

**Machines à tricoter**

Catalogues gratis. Conditions de paiement favorables. Réparations soignées de tous systèmes. Bf601Y

C. KINSBERGER RÆBER, Berthoud



**CADEAUX DE NOEL**

Les plus belles perspectives: deuxième tirage: 24 Décembre

**Bons de Bienfaisance**

Valables encore pour 7 tirages jusqu'à fin 1910

5 lots de un million. (4 lots de Fr. 200.000. — 3 lots de frs 500.000. — (7 lots de Fr. 100.000. — 210834 autres primes

Prix Fr. 24 ou 6 versements mensuels de fr. 5. — Prospectus complets H 5284 X

Comptoir Général de Valeurs à Lots

14 Croix d'Or — Genève — Croix d'Or, 14

**Le Cacao à l'avoine „SAMSON“**

est préféré à d'autres marques par beaucoup de consommateurs parce que le goût de l'avoine ne s'y fait pas sentir désagréablement. C'est un excellent moyen de fortifier les convalescents. Le prix de la boîte de 54 portions n'est que de Fr. 1.30. Demandez échantillons gratuits à Tobler & Co. S. A., BERNE ou à Compagnie Suisse Lugano. 5472 (H8179Y)

**Au Bon Marché**

Eugène LUISIER - St-Maurice

Vient de recevoir un grand et bel assortiment en Lingerie pour Dames. 5532

au prix le plus avantageux. Chemises, — caleçons, — cache corset — depuis 1fr.95